

Recel. 75298
Couverture la couverture.

1056

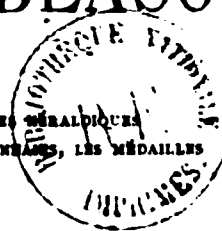
DICTIONNAIRE

ARCHÉOLOGIQUE ET EXPLICATIF

DE LA

SCIENCE DU BLASON

ORIGINE DES EMBLÈMES ET DES SYMBOLES HÉRALDIQUES
D'APRÈS LES MONUMENTS, LES SCHAUX, LES MONNAIES, LES MÉDAILLES
LES TRADITIONS, ETC.



PAR

LE C^{te} ALPH. O' KELLY DE GALWAY

COMMANDEUR ET CHEVALIER DE PLUSIEURS ORDRES
ARCHIVISTE-GÉNÉALOGISTE, ETC.

TOME I



BERGERAC

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST (J. CASTANET)
3, rue Saint-Espirit,

1901

lui présenta quelque part, sur la route, une corbeille de fleurs où il n'y avait que des *marguerites* avec ces vers :

Toutes les fleurs ont leurs mérites,
Mais, quand mille fleurs à la fois
Se présenteraient à mon choix,
Je choisirais la marguerite.

Marguerite d'Autriche, tante de l'empereur Charles V, avait adopté la *marguerite*, fleur qui se répète sur les missels et les livres d'heures de son époque.

La princesse Marguerite, femme de Don Carlos, prétendant au trône d'Espagne, avait fondé, pendant la guerre d'Espagne, vers 1874, un *Ordre de chevalerie* de son nom, destiné à récompenser les services rendus aux ambulances locales par les Espagnols et les étrangers. Cet Ordre comportait deux classes de chevaliers. L'insigne consistait en une croix octogonale en argent, émaillée de brun, anglée de *marguerites blanches* et sommée d'une couronne royale aussi d'argent. Cette croix était suspendue à un ruban moiré blanc, liseré de violet. Cet Ordre, non reconnu par les chancelleries européennes, n'eût qu'une existence temporaire.

Mariné

Attribut des animaux dont le corps se termine en une queue de poisson.

Marmotte

Le type du genre est la *marmotte des Alpes* qui a la taille d'un petit lapin ; elle a vingt-deux dents, une tête grosse, un corps trapu, des membres excessivement courts. Ses ongles sont forts, tranchants ; ses formes lourdes ; sa queue médiocre, ses oreilles petites. On croit qu'elle est omnivore.

La marmotte, commune en Savoie, en Suisse, ainsi que dans les Pyrénées, a de 30 à 40 centimètres de longueur ; son poil est gris jaunâtre, cendré vers la tête. Pendant l'hiver, elle tombe en léthargie ; elle se creuse à l'avance un profond terrier, dont elle garnit l'intérieur avec du foin et dont elle bouche l'orifice avec de la terre ; elle y reste enfermée tout l'hiver. C'est un animal timide et doux, qui, à l'état sauvage, vit en sécurité, et qui, captif, s'apprivoise aisément. On sait que la marmotte sert de gagne-pain aux petits Savoyards, qui la montrent comme une curiosité.

Les ducs de Marmier portent comme armes parlantes : *de gueules à la marmotte levée d'argent*.

gueules à la feuille d'ortie d'argent, dont la figure ressemble à une pierre qui éclate, et a fait croire à quelques blasonneurs que c'était une *pierre de tonnerre*. (GELRE, héraut d'armes. *Armorial manuscrit de 1334-1374*.)

Otelle

Ancien mot gaulois signifiant *amande pelée*. Au moyen-âge c'était le nom d'une espèce de lance. En héraldique, l'*otelle* est une figure ovale et pointue que les uns prennent pour un fer de lance; les autres pour des noyaux d'amande. La maison de COMMINGES, par exemple, porte : *de gueules, à quatre otelles d'argent posées en sautoir*.

Le sceau de Bernard, comte de Comminges, appendu à une quittance de gages du 19 février 1302, donnée à Paris, porte une *croix pattée* sur un champ de rinceaux. D'autres sceaux du même personnage portent aussi une *croix pattée* dont on a fait erronément quatre *otelles* ou amandes. (*Titres scellés de Clairambault*).

Ours

Animal de grande taille, aux formes trapues, aux membres épais, à la tête un peu forte, avec un front convexe, et terminée par un museau assez mince.

Il est représenté de profil. On le dit *passant*, quand il semble marcher ; *levé*, lorsqu'il est debout sur ses deux pattes de derrière ; *allumé* ou *armé* quand son œil ou ses griffes sont d'un émail particulier.

Le pelage de l'ours est d'un brun foncé.

L'ours est non seulement sauvage, mais solitaire ; il fuit par instinct toute société, il s'éloigne des lieux où les hommes ont accès et ne se trouve à son aise que dans les endroits qui appartiennent encore à la vieille nature : une caverne antique, une grotte formée par le temps dans le tronc d'un vieil arbre, au milieu d'une épaisse forêt, lui servent de domicile. Il s'y retire seul et y passe une partie de l'hiver sans provisions, sans en sortir pendant plusieurs semaines. Cependant, il n'est point engourdi, ni privé de sentiment, comme le loir ou la marmotte. Il est naturellement intrépide, ou tout au moins indifférent au danger. L'ours sauvage ne se détourne pas de son chemin et ne fuit pas à l'aspect de l'homme. Il est susceptible de certaine éducation quand il est pris jeune seulement. En Asturies, on rencontre beaucoup d'ours.

Il est le symbole de la prévoyance. Il se garantit de l'intempé-

rie de l'air, en se retirant dans les cavernes pendant la nuit ; lorsqu'il n'y a point de retraite, il choisit les bois et s'y construit une hutte.

Selon Wulson de la Colombière, l'ours est un animal paresseux, pesant, solitaire et grossier, mais courageux et vaillant. Nous croyons que cet animal désigne une contrée montagneuse et boisée. Il est le symbole héraldique de quatre cantons de la Suisse et des villes de Berne et de Madrid. On le voit quelquefois dans les blasons polonais, notamment dans celui des DEMBINSKI. Le célèbre peintre David TENIERS, issu d'une famille patricienne d'Ath (TASNIER ou TENIERS), avait pour armes : *d'or, à l'ours rampant au naturel, accompagné de trois glands de chêne de sinople.*

Dans l'abbaye de Saint-Ghislain, en Hainaut, on nourrissait un ours et un aigle qui sont devenus les supports de l'écu de ce monastère.

L'ours a donné naissance aux ordres de chevalerie suivants :

1^o L'Ordre de l'Ours, fondé par Sigismond, duc d'Anhalt, dans ses Etats vers l'an 1382 ; on ignore la teneur des statuts qui le régissaient. Il fut aboli et remplacé le 18 novembre 1836 par l'Ordre d'Albert l'Ours. Le bijou de cet ordre montre un ours passant.

2^o L'Ordre de l'Ours ou Ordre de Saint-Gall, créé à Saint-Gall en 1213, par Frédéric II, empereur d'Allemagne, en l'honneur de Saint Urse, qui fut un des soldats de la légion thébaine, et en reconnaissance de l'accueil que lui avait fait quelque temps auparavant l'abbé et la noblesse de la ville de Saint-Gall où il se rendait pour accomplir un vœu. Les chevaliers s'engageaient à défendre l'Eglise contre les attaques des infidèles. Cet ordre subsista jusqu'au moment où la Suisse se déclara indépendante et se constitua en confédération helvétique.

Outarde

Genre d'oiseaux échassiers : bec droit, conique, comprimé ou légèrement déprimé à sa base ; mandibule supérieure un peu voûtée vers la pointe ; narines ovales, ouvertes sur le milieu du bec ; pieds longs, nus ; trois doigts devant, courts, réunis à leur base et bordés par une membrane ; ailes médiocres, obtuses. L'outarde est le plus grand de nos oiseaux terrestres. C'est un oiseau pesant, plus propre à la course qu'au vol, d'un naturel farouche ; on a vainement tenté de l'appriivoiser. Toutes les parties supérieures de son corps sont d'un roux jaunâtre, rayé de noir, et les parties inférieures blanches.